

PROGRAMME SUR LA GESTION DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une nouvelle orientation pour le programme de travail

Le programme de travail IMHE pour 1999-2000 contient trois nouveaux projets en plus d'autres activités conduites en dehors du cadre des projets. L'objectif est d'achever les travaux avant la fin du mandat actuel de l'IMHE en 2001. Le choix des thèmes vise à répondre aux besoins des établissements membres de l'IMHE tels qu'ils ont été exprimés au cours de la Conférence générale de 1998. En outre, les activités proposées s'appuient sur les différents travaux du Programme IMHE déjà achevés, tiennent compte des résultats de « L'examen thématique des premières années de l'enseignement tertiaire » réalisé par l'OCDE (et rapporté dans *Redéfinir l'enseignement tertiaire*, 1998) et contribuent à la réalisation de l'objectif plus général de l'Organisation qui est de promouvoir l'apprentissage à vie pour tous.

Gestion de la recherche

Le nouveau projet intitulé **Gestion et soutien de la recherche universitaire** a pour objet de recenser les principaux problèmes pratiques rencontrés dans différents pays, dans le domaine de la gestion de la recherche, d'évaluer les différentes approches qui influent sur le fonctionnement global de l'université, puis de proposer des mesures permettant aux universités de faire face aux demandes locales, régionales et globales dont la recherche universitaire fait l'objet.

Dans le cadre de ses travaux sur ce thème, le Programme IMHE avait notamment organisé un séminaire sur la gestion de la recherche, à Tartu (Estonie) en 1997. Les résultats de cette réunion ont servi à l'élaboration de ce projet. La nouvelle activité s'appuie aussi sur le projet intitulé **La réponse des établissements d'enseignement supérieur aux besoins régionaux**, maintenant achevé. Le Secrétariat travaille en étroite coopération avec la Direction de la science, de la technologie et de l'industrie (DSTI) qui a également mené à bien des travaux dans ce domaine. (La dernière publication de la DSTI sur ce thème, *La recherche universitaire en transition* 1998, peut être obtenue auprès des Éditions de l'OCDE au prix de 120 FF.)

Le projet examinera en particulier :

- aspects internationaux et locaux de la recherche universitaire ;
- financement de la recherche et concurrence pour l'obtention de fonds ;
- utilisation de la propriété intellectuelle;
- évaluation de la recherche dans un contexte local ou régional ;
- organisation de la recherche et formation à la recherche.

Mme Françoise Thys-Clément, vice-rectrice de l'Université Libre de Bruxelles, assume la direction du projet.

Le gouvernement et la conduite des établissements

Comme prévu, ce projet est destiné à mieux faire comprendre l'évolution de la gestion et de la prise de décision en cours dans les établissements, compte tenu de la réorientation des politiques nationales mises en œuvre dans l'enseignement supérieur. L'équipe chargée du projet est à présent constituée. Les premiers travaux de caractère général et conceptuel ont été préparés par le Secrétariat. Cette activité consiste en la réalisation d'une enquête et d'une analyse sur les tendances et expériences des pays Membres de l'OCDE. Elle tiendra compte des résultats du séminaire organisé à Amsterdam en octobre 1998 sur ce thème, ainsi que des résultats du voyage d'étude aux États-Unis en mars-avril. Les conclusions seront présentées lors d'un séminaire international et le projet donnera lieu à la publication d'un rapport de synthèse.

Une gestion adaptée à la clientèle d'étudiants

Ce projet a pour objet de donner aux établissements un ensemble d'informations sur les conséquences du fait que les étudiants sont considérés comme des clients pour les programmes, l'enseignement, l'acquisition des connaissances, les mécanismes de gestion et les services qui soutiennent les changements nécessaires. L'attention se portera sur l'influence de cette évolution sur le perfectionnement du personnel, la commercialisation et les relations avec la clientèle ainsi que sur les nouvelles orientations dans

l'organisation des services. Un séminaire prévu les 6 et 7 décembre à Sydney permettra de faire un tour d'horizon des questions liées à ces tendances. Cette réunion donnera aux participants l'occasion d'échanger des points de vues et données d'expérience concernant l'application des nouvelles méthodes de gestion. Si les établissements membres le souhaitent, des questions précises, susceptibles de faire l'objet d'analyses comparatives plus ciblées, pourraient être définies.

“Des innovations qui marchent”

Cette activité vise à renforcer la capacité de gestion des établissements membres du Programme IMHE par le biais d'analyses rigoureuses des pratiques actuelles et d'exemples d'innovation ou d'évaluation des performances couronnées de succès. Pour que les questions abordées intéressent un public international de responsables de la gestion, des établissements de différents types et de différents pays devront être pris en considération. Les thèmes suivants seront notamment examinés dans le cadre d'une série de séminaires : gestion des infrastructures (en collaboration avec le Programme PEB), questions juridiques, profil d'âge du personnel, et évaluation de l'administration universitaire. En septembre se tiendra un séminaire sur les *questions juridiques dans l'enseignement supérieur*.

Le *Calendrier* à la dernière page donne des précisions sur les réunions.

Présentation du Groupe de direction IMHE

Le Groupe de direction du Programme IMHE supervise l'élaboration du programme de travail en tenant compte des objectifs généraux de l'OCDE. Ce groupe de 28 membres définit l'orientation générale des travaux et guide la conduite des activités. Lors de la préparation du programme de travail, des propositions sont élaborées par le Secrétariat en coopération avec des experts sur le terrain et les projets approuvés par le Groupe de direction sont inclus dans le budget. Le Groupe de direction se réunit deux fois par an à Paris. Son président est actuellement **Peter West**, secrétaire de l'Université de Strathclyde (Royaume-Uni).

Allemagne **Min. Dir. Hans R. Friedrich**, Directeur Général, "Institutions of Higher Education and Science Support, Basic Research", Ministère fédéral de l'Éducation, de la Science, de la Recherche et de la Technologie

Australie **Michael Gallagher**, Department of Education, Training and Youth Affairs, *Suppléant* : **Tom Karmel**, Department of Education, Training and Youth Affairs ; **Ingrid Moses**, Vice-Chancellor, University of New England, Armidale, *Suppléant* : **Lynn Meek**, Director, Centre for Higher Education Management, University of New England, Armidale

Autriche **Othmar Köckinger**, Universitätsdirektor, Johannes Kepler Universität Linz

Belgique **Ignace Hecquet**, Directeur du Service d'Études, Université Catholique de Louvain, *Suppléant* : **Serge Bodson**, Secrétaire, Université Libre de Bruxelles ; **Karel Tavernier**, General Administrator, Katholieke Universiteit Leuven, *Suppléant* : **Marc van Boven**, Chairman of the Board, University of Antwerpen (UIA)

Canada **Louise Dandurand**, Vice-rectrice à la recherche, à la création et à la planification, Université du Québec à Montréal, *Suppléant* : **Jacques L'Écuyer**, Président, Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Danemark **Peter Plenge**, Directeur, Université d'Aalborg

Espagne **Antonio de Juan Abad**, Asesor Técnico del Rector, Universidad Complutense de Madrid

Estonie **Everaus Hele**, Vice-recteur pour le Développement, Université de Tartu, *Suppléant* : **Hasso Kukemelk**, Université de Tartu (observateur)

Finlande **Sinikka Mertano**, Directeur de l'Administration, Université d'Helsinki, *Suppléant* : **Juhani Lillberg**, Directeur de l'Administration, Université de Laponie

France **Philippe Cazenave**, Professeur de Sciences économiques, Université de Paris II - ERMES

Grèce **Dionyssis Kladis**, Secrétaire pour l'Enseignement supérieur, Ministère de l'Éducation

Hongrie **János Csirik**, Président du Conseil de Financement, Université des Sciences József Attila de Szeged

Irlande **Michael F. Kelleher**, Finance Officer and Secretary, University College, Cork *Suppléant* : **John Hayden**, Secretary, Higher Education Authority

Italie **Antonella Cammisa**, Chef, Unité pour la Coopération internationale universitaire, Ministero dell'Università della ricerca scientifica e tecnologica

Japon **Motohisa Kaneko**, Directeur du Centre pour la Recherche et le Développement de l'Enseignement supérieur, Université de Tokyo

Mexique **Salvador Malo**, Secretario de Planeación, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM)

Norvège **Peter Lykke**, Université Norvégienne de Science et de Technologie (NTNU), Trondheim

Pays-Bas **Ron Bormans**, Membre du Conseil exécutif, Hogeschool van Amsterdam

Portugal **Alberto Amaral**, Président du Centro de Investigações de Políticas do Ensino Superior (CIPES)

République Tchèque **Helena Sebkova**, Directeur, Centre pour les Études d'Enseignement supérieur, Ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports

Royaume-Uni **Martin Lowe**, Secretary, University of Edinburgh

Suède **Mats Ola Ottosson**, Directeur, Université d'Uppsala ; **Lennart Ståhle**, Directeur adjoint, Ministère de l'Éducation et de la Science

Suisse **Andréa Schenker**, PD Dr., Chef de la Section des affaires universitaires, Office fédéral de l'éducation et de la science ; **André Vifian**, Secrétaire Général, Université de Genève, *Suppléant* : **Isabella Brunelli**, Office fédéral de l'éducation et de la science

Nouvelles du Secrétariat

■ Le Programme IMHE accueille de nouveaux membres :

- Université de Klaipeda, Lituanie ;
- Université d'économie, Poznan, Pologne ;
- Hogeschool van Amsterdam, Pays-Bas.

Le Programme IMHE compte actuellement 168 établissements membres représentant 30 pays.

■ Les travaux du séminaire IMHE sur *les expériences d'évaluation de la qualité des établissements d'enseignement supérieur*, organisé à Mexico (1997), ont été publiés en espagnol sous le titre **La calidad en la educación superior en México : Una comparación internacional** (1998). Salvador Malo et Arturo Velázquez Jiménez ont coordonné les travaux préparatoires de cette publication. Pour plus d'information, contacter Salvador Malo, Secretario de Planeación, Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), Torre de Rectoría, piso 8,



Ciudad Universitaria, 04510 México, DF ; fax : (525)550 05 25 ; e-mail : malo@servidor.unam.mx.

■ Pour assurer des analyses de haute qualité dans le domaine de la gestion de l'enseignement supérieur, la revue de l'IMHE, **Gestion de l'enseignement supérieur**, des experts extérieurs prodiguent au directeur de la publication des conseils sur le contenu et l'analyse des contributions. Pour plus d'information, contacter le directeur de la publication : Maurice Kogan, 48 Duncan Terrace, Londres N1 8AL, Royaume-Uni.

A noter

Le Secrétariat IMHE est en train de remettre ses listes d'envoi à jour pour le bulletin IMHE-Info. Dans les semaines à venir vous recevrez par courrier un formulaire d'information. Veuillez prendre le temps de le compléter et de le renvoyer. Nous vous remercions à l'avance pour votre coopération.

AUTRES ACTIVITÉS DE L'OCDE

La valorisation de la recherche financée par les pouvoirs publics

Un grand nombre de pays de l'OCDE accordent un intérêt particulier à la diffusion des technologies produites par les universités et les laboratoires nationaux dans l'ensemble de l'économie. Un processus de transfert de technologie plus efficace est susceptible d'améliorer la productivité et la capacité d'innovation des entreprises nationales, d'accroître le financement privé de la recherche universitaire, d'augmenter le rendement des investissements du secteur public, et de rendre les universités plus sensibles aux besoins de l'industrie. Cependant, la diffusion des technologies n'est ni rapide ni automatique. La Direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE (DSTI) a organisé une réunion internationale d'experts en novembre 1998, en Australie, pour examiner les stratégies les plus efficaces en matière de valorisation des résultats de la recherche financée par les pouvoirs publics.

Les politiques de valorisation se multiplient dans la zone de l'OCDE. Une approche très répandue consiste à encourager l'esprit d'entreprise à l'intérieur des universités, en modifiant les incitations auxquelles les chercheurs doivent répondre pour pouvoir exploiter leurs idées sur le plan commercial ou en intégrant certaines activités de valorisation en aval par le biais de pépinières technologiques et de centres d'excellence.

Une autre approche consiste à rendre plus attrayantes, pour les entreprises, les partenariats avec les universités. Certains pays, comme l'Allemagne, l'Australie et la France, ont mis en place des programmes afin de réduire les coûts d'entrée en cherchant activement des partenaires industriels potentiels pour les universités, en simplifiant les modalités des contrats, en subventionnant les risques inhérents à la coopération, et en précisant qui détient les droits de propriété intellectuelle. Enfin, bon nombre de pays favorisent la formation de réseaux susceptibles d'institutionnaliser les liens entre entreprises et universités.

Dans quelques pays (Royaume-Uni, États-Unis), les universités ont relevé ce défi avec une habileté surprenante. Lors de la réunion, les intervenants ont souligné la nécessité, cependant, de coordonner les politiques de valorisation des résultats de la recherche publique, tout en modifiant les incitations des chercheurs, des universités et des entreprises. Les conditions générales – y compris un ensemble assez uniforme de règles applicables à la propriété et à l'exploitation des droits de propriété intellectuelle – sont importantes du point de vue de la prévisibilité. Toutefois, l'élimination des obstacles dus aux réglementations et aux droits de propriété intellectuelle ne saurait, à elle seule, accroître les flux de technologie entre le secteur public et le secteur privé. Dans beaucoup de pays, des organismes privés et semi-privés de transfert de technologie et des sociétés de capital-risque ont joué un rôle déterminant, par exemple le fonds de capital risque Yozma du gouvernement israélien.

Des indications préliminaires donnent à penser que le rythme du transfert de technologie s'est accéléré dans un certain nombre de pays. En particulier, les données émanant du Royaume-Uni et des États-Unis sont encourageantes en ce qui concerne les dépôts de brevets, les recettes provenant de la concession de licences, l'appui du secteur privé aux programmes de recherche et la création d'entreprises fondées sur la technologie. Les travaux de la conférence ont toutefois souligné que l'analyse coût-avantage des politiques de valorisation est complexe.

Les travaux que l'OCDE entreprendra à l'avenir sur la mesure du transfert de technologie et de son impact économique aideront les décideurs à déterminer quel assortiment de mesures sert au mieux les objectifs nationaux dans le domaine de la science et de la technologie.

La contribution ci-dessus a été préparée par Bénédicte Callan, consultante, Direction de la science, de la technologie et de l'industrie ; e-mail : benedicte.callan@oecd.org.

Partenariats public-privé dans le domaine de la science et de la technologie

Le numéro 23 de la *STI Revue* est consacré à l'émergence des partenariats public/privé dans le domaine de la R-D, du développement et de la diffusion de la technologie. Certains articles présentés sont issus des travaux d'un atelier thématique ad hoc sur les partenariats public/privé organisé à Paris, et d'autres contributions ont été communiquées par des universitaires et des experts de terrain. L'un des 11 chapitres de cette revue est consacré au développement de la coopération entre les universités et les entreprises dans le domaine de la recherche. Leur auteur estime que celle-ci modifie l'interface entre les universités, le secteur privé et les pouvoirs publics: les flux de connaissances émanant des universités ne passent plus nécessairement par le secteur public et les flux de ressources allant des entreprises aux universités sont destinés à financer des travaux de recherche particuliers. Ces questions et d'autres problèmes connexes de financement, de mise en œuvre, de droits de propriété intellectuelle, de valorisation et d'évaluation des partenariats université-entreprise sont étudiés en référence à des expériences et politiques nationales spécifiques.

Préparée par la Direction de la science, de la technologie et de l'industrie de l'OCDE, la *STI Revue* présente des études pouvant intéresser les responsables politiques et les analystes intéressés par les développements scientifiques, technologiques et industriels, et met l'accent sur les comparaisons entre pays, les analyses quantitatives des tendances nouvelles et les questions de politique récentes ou à venir.

Abonnement : 330 FF (deux fois par an)

Pour commander à l'OCDE :

e-mail : sales@oecd.org

internet : www.oecd.org/publications



Les activités du Comité de l'éducation et du CERI

Le programme de travail pour 1999-2000 du Comité de l'éducation s'articule autour de cinq objectifs :

- suivre et évaluer les stratégies d'apprentissage à vie ;
- renforcer les bases de l'apprentissage à vie ;
- faciliter les transitions entre apprentissage et vie active tout au long de l'existence ;
- mobiliser des ressources et les utiliser efficacement ;
- améliorer la répartition des tâches et des responsabilités entre les pouvoirs publics et les partenaires.

Les travaux du CERI pour cette période portent sur les thèmes suivants :

- développer et analyser les statistiques et indicateurs de l'enseignement ;
- identifier les principaux traits caractéristiques de l'école de demain ;
- conceptualiser et analyser la gestion du savoir et l'apport de la R-D à l'éducation, aux sociétés du savoir et aux économies apprenantes ;
- repérer les innovations éducatives importantes et évaluer « celles qui marchent ; »
- analyser et évaluer les stratégies novatrices d'insertion sociale, qu'elles relèvent ou non du domaine éducatif, et la responsabilité de la société dans l'éducation.

EN BREF

Livres

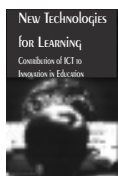
Les titres suivants ont été récemment publiés par Jessica Kingsley Publishers, 116 Pentonville Road, Londres, N1 9JB, Royaume-Uni :

Changing Relationships between Higher Education and the State (1999), publication dirigée par M. Henkel et B. Little, £22.50 (Higher Education Policy Series 45) ;

Higher Education in a Post-Binary Era : National Reforms and Institutional Responses (1999), publication dirigée par D.C.B. Teather, £22.50 (Higher Education Policy Series 38) ;

Innovation and Adaptation in Higher Education : The Changing Conditions of Advanced Teaching and Learning in Europe (1999), publication dirigée par C. Gellert, £22.50 (Higher Education Policy Series 22).

Et aussi :



New Technologies for Learning : Contributions of ICT to Innovation in Education (1998), R. Dillemans, J. Lowyck, G. Van der Perre, C. Claeys, J. Elen, 1450 FB, Leuven University Press, Blijde-Inkomstraat 5, B-3000 Louvain, Belgique (en anglais).

Ville architecture université : réalisations du schéma Université 2000

(1998), Ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie, France, 270 FF, Editions du Moniteur, 17 rue d'Uzès, 75018 Paris Cedex 02, France.

Réunions

Activités de formation pour 1999 de l'EAIE : Cours I : Introduction to the Internationalisation of Higher Education, 21-25 juin, Maastricht, Pays-Bas ; **Cours II : Internationalisation and Strategic Management in Higher Education**, 4-8 juillet, Barcelone, Espagne ; **Cours III : Internationalising the Curriculum in Higher Education**, 9-13 juillet, Barcelone, Espagne, **SAFSA (Study Abroad and Foreign Student Advisers) Cross-Cultural Training Course**, 22-24 avril, Wageningen, Pays-Bas. Pour plus d'information sur les activités de la European Association for International Education : <http://www.eaie.nl> ; e-mail : eaie@eaie.nl.

Conférence du INQAAHE. A Framework for Quality : Evaluating Evaluation est le thème de la conférence de 1999 du Réseau international des organismes de promotion de la qualité en enseignement supérieur qui se tiendra du 2 au 5 mai, à Santiago du Chili, Chili. Les langues de travail seront l'anglais et l'espagnol. Coût : environ US \$500. Pour plus d'information, contacter Adriana Celedon par e-mail : turement@reuna.cl. Pour des précisions sur les conditions d'adhésion au INQAAHE contacter David Woodhouse par e-mail : aau@nzvcc.ac.nz.

CALENDRIER IMHE

20 mars–2 avril : Modifier l'interface entre la fonction académique et la fonction administrative, voyage d'étude aux États-Unis destiné aux hauts responsables de la gestion des établissements.

16-21 avril : Perfectionnement professionnel – séminaire CRE/IMHE pour les responsables universitaires, Aveiro, Portugal, en coopération avec l'Université d'Aveiro (**en anglais**).

7-9 juin : séminaire Japon-OCDE sur la réforme de l'enseignement supérieur, en coopération avec le Comité de l'éducation de l'OCDE, l'Université de Tokyo et le ministère japonais de l'Éducation.

3-8 septembre : Perfectionnement professionnel – séminaire CRE/IMHE pour les responsables universitaires, Bruxelles, Belgique, organisé en coopération avec l'Université Libre de Bruxelles (**en français**).

20-22 septembre : Les questions juridiques dans l'enseignement supérieur, Oxford, Royaume-Uni, en coopération avec le New College of Oxford.

29 septembre-1 octobre : Accès ou exclusion ? Échanges internationaux dans les services éducatifs, organisé par le Global Alliance for Transnational Education (GATE), Melbourne, Australie, en coopération avec Monash University.

11-12 octobre : Les réponses des établissements d'enseignement supérieur aux besoins régionaux, en coopération avec la Society for Research into Higher Education et l'University of Strathclyde.

24-29 octobre : L'évolution des infrastructures de l'enseignement tertiaire, Montréal et Québec, Canada, en coopération avec le Programme décentralisé de l'OCDE pour la construction et l'équipement de l'éducation (PEB).

6-7 décembre : Situer les universités dans l'économie apprenante, Sydney, Australie, en coopération avec l'université de Western Sydney, Nepean.

Programme IMHE , OCDE

2 rue André-Pascal

75775 Paris Cedex 16, France

Tel. (33) 1 45 24 92 24/64

Fax (33) 1 42 24 02 11

ou (33) 1 44 80 61 76

Monique.Collin@oecd.org

www.oecd.org/els/edu/els_imhe.htm